

#JeSuisArchiPVC

le PVC, matériau du design

Matière universellement reconnue pour sa praticité, le PVC sait adopter couleurs et aspects variés pour créer des ambiances design ou vintage, exotiques ou indémodables, épurées ou multicolores.

En 2021, le SNEP, syndicat professionnel de l'extrusion plastique, crée une campagne de communication pour permettre aux architectes et designers de s'approprier tous les possibles offerts par les matières PVC : couleurs, effets, façonnage à l'envi, ...

Le PVC fait son effet : un atout pour la décoration !

Aujourd'hui, le PVC existe dans toutes les couleurs. *« Dans les années 1960's, ce sont les matières plastiques qui ont permis l'introduction de la couleur dans les intérieurs, et tous les designers s'en sont emparés. Aujourd'hui, les PVC ont progressé : ils introduisent non seulement la couleur, mais également des effets matières, avec un entretien extrêmement facilité »* explique Philippe GRESSIER, Président de la Commission Communication du SNEP.

Il existe une multitude de coloris ou finitions différentes ! Il est désormais possible de travailler à façon : teinté dans la masse, laqué pour un effet brillant ou brossé pour un effet mat, il peut également être travaillé grâce à l'héliographie ou l'impression numérique, il peut être embossé, gaufré, gravé, etc. Tous les effets matières sont possibles.

Par exemple, pour les sols ou les murs, il est possible de créer des effets carreaux de ciment, bois, carrelage, béton ciré, etc., avec un entretien facilité !

Des qualités en intérieur, comme en extérieur

En intérieur comme en extérieur, le PVC a de nombreux atouts, parmi lesquels une excellente isolation phonique et thermique. *« Ce n'est pas un hasard si aujourd'hui, même la filière de l'aluminium utilise des profilés thermoplastiques, notamment en PVC, pour améliorer les performances de leurs produits. Les PVC permettent aujourd'hui la meilleure isolation du marché ! »* poursuit-il.

Autre atout important, le PVC est un matériau durable : il dure en moyenne 50 ans ! En extérieur par exemple, le PVC permet de créer des terrassements avec des effets bois, en version imputrescible : il ne souffre pas de l'humidité, ne nécessite pas d'entretien comme la peinture ou l'imperméabilisation par exemple, et se nettoie facilement.

Un matériau qui s'inscrit dans l'économie circulaire :

100 % recyclable et de plus en plus biosourcé

Le PVC est un matériau 100 % recyclable, et des filières de recyclage existent pour lui donner une seconde vie. Le PVC est l'un des rares matériaux à pouvoir être recyclé et retravaillé vers son application d'origine. Il n'y a pas de dégradation des caractéristiques techniques lors du recyclage.

C'est pourquoi tous les adhérents du SNEP se sont engagés à intégrer au moins 20 % de PVC recyclé dans leurs produits à l'horizon 2025, *« et tous les indicateurs semblent montrer que nous allons y parvenir »* poursuit-il.

Depuis quelques années, le PVC poursuit ses efforts pour réduire son empreinte carbone et contribuer à l'obtention du label « Bâtiment biosourcé ». Une résine PVC traditionnelle est déjà composée à près de 60 % de matière minérale et les premiers grades de résine bio-attribués commencent à être disponibles. De plus il est possible d'incorporer dans le PVC des fibres naturelles comme la cosse de riz ou de sarrasin, du chanvre, du lin ou du roseau, favorisant ainsi le réemploi de résidus agricoles existants, le plus souvent au sein d'une même région.

Sensibiliser les architectes aux atouts du PVC :

#JeSuisArchiPVC parce qu'archi design !



En 2021, le SNEP lance une campagne « #Je suis ArchiPVC » pour sensibiliser les architectes à ces nombreux atouts. *« Le PVC est un matériau noble et durable et qui nécessite peu d'entretien, notre objectif est de montrer aux architectes qu'ils peuvent débrider leur créativité avec nos matériaux : sols, menuiseries, bardages, revêtements muraux, clôtures et portails, piscines... Il existe des solutions PVC performantes au design contemporain ! »* conclut Philippe GRESSIER.

Depuis 1964, date de sa création, le Syndicat National de l'Extrusion Plastique (SNEP) est passé d'un groupement d'industriels de l'extrusion à une filière en mouvement fédérant fabricants d'additifs, compounders, extrudeurs, extrudeurs-gammistes, régénérateurs et professions associées. L'Innovation, développement durable, réduction des impacts environnementaux sont le trait d'union de l'ensemble des adhérents. [.www.snep.org](http://www.snep.org).